

Veu Bon
ce 22e Juin
Capitaine

Veu a la garde de la Citté de Car[casson]ne ce 19e juin 1722
officier

A TUOS & chacuns les Officiers de Santé, & Gardes de Maladies Contagieuſes, á qui les preſentes parviendront : Les Conſuls de la Trés-fidelle Ville de Perpignan, SALUT, & honneur : Certifions par ces preſentes, comme ce jourd'huy part de la preſent Ville, á laquelle, grace à Dieu nous avons bonne Santé, *Le nommé Toussaint Boubignes dit clery soldat du Regiment de Piedmont ayant son congé absolu pour aller a lhotel des Invalides*

Et pour cét effet Nous expedions le preſent Certificat, ſigné de la main du Secretaire de la Maiſon de Ville, & ſcellé avec le Sceau commun de ladite Maiſon de Ville. DONNE' à Perpignan ce *11 Juin 1722*

Secretaire Major de ladite Maiſon Conſulaire.

Veu a Ribesaltes le 10 juin 1721
Cabanes y Camps Cortets

Veu bon a la garde de la porte de Bourg a narbonne ce 13e juin 1721
D'Amis commandant la garde

Veu a la garde dalcomme ce 14me Juin 1721 Guilhem de garde

Veu a Castelnaud ce 16e juin 1721 Rampels diacre

Veu a Villefranche ce 17 Juin 1721
Dednelhes

Veu bon pour aller aux Invalide a Toulouse a la porte du chateau le 18 juin 1721

Bessignes con.er au parlement et com.re

veu bon a la garde de pontvieux a Caorse 21 iuin 1721 Legerot

veu bon a fraisseine ce 22 iuin 1721
Cecile commandant la garde

veu bon a Souillac ce 22 du juin 1721 Dardennes

veu bon a Mailhans [illegible] juin 1721 [illegible]